

Ethique et droits de l'homme dans la société de l'information

Commission française pour l'UNESCO, UNESCO et Conseil de l'Europe

Jean-Michel Cornu - Rapport d'étonnement et notes au fil de l'eau - 13-14 septembre 2007

Rapport d'étonnement

Ce qu'est l'éthique : (Catherine Trautmann)

- ✓ un processus de convergence sur les questions, pas un moyen de trouver des réponses,
- ✓ une réflexion sur l'ensemble de l'écosystème, pas seulement sur la société
- ✓ ce n'est pas un moyen de faire accepter des choix déjà faits. Au contraire : toute réflexion sur l'éthique doit être désintéressée.
- ✓ la liberté est un fondement de l'éthique (ce n'est pas l'éthique qui fonde la liberté)

La philosophie morale comprend la méta-éthique, l'éthique normative et l'éthique applicative. Ce colloque s'intéresse à l'éthique applicative des technologies et de la société de l'information.

La mise en œuvre de l'éthique (la « soft law » basée sur les valeurs) :

- ✓ Elle peut passer par la réglementation (la loi) mais pas seulement (par exemple les codes de bonne conduite ou d'éthique comme soutien de l'autorégulation) (Stefano Rodota)
- ✓ Mais la régulation (loi ou autre) est donc par définition « un cran en retard » face à ceux qui sont en conflit d'intérêt et ont intérêt à la détourner. Comment y ajouter d'autres aspects qui permettent à ceux qui ont une « intention éthique » d'avoir « un cran d'avance » ? (JMC)

On ne peut pas arriver à des valeurs éthiques totalement communes mondiales mais :

- ✓ Il faut s'en rapprocher le plus possible (Yves Poulet, BE et Philip Brey, NL)
- ✓ Et prendre en compte les diversités (cultural relativism) : intérêt de la communauté pour les pays asiatiques et africains - liberté et intérêt individuels pour l'occident (Philip Brey)
- ✓ Donc une éthique interculturelle plutôt que mondiale (avec un affrontement des valeurs)
- ✓ Et chercher une fin choisie commune (différente des moyens) (Catherine Trautmann, UE)

Quelques difficultés :

- ✓ L'opacité (en cas de mauvaise foi ou de conflit d'intérêt). On ne peut pas séparer l'éthique de la question de l'intentionnalité (Yves Poulet, BE et Catherine Trautmann, UE)
 - ✓ Mais aller dans un sens opposé à l'intérêt des utilisateurs peut se retourner contre les sociétés en cassant la confiance et donc le marché (Peter Fleischer, Google)
- ✓ Le réductionnisme : on prend des décisions sur l'homme en fonction d'informations collectées sur lui. cf. rapport INSERM 3/2006 sur les enfants hyperactifs (Yves Poulet, BE)
- ✓ L'autocensure : un danger insidieux mis en lumière par le tribunal de Carlthrough

Quelques principes éthiques (approche principiste) : (Yves Poulet, BE)

- ✓ Venant de la bioéthique : Dignité humaine et droits de l'homme / effets bénéfiques et effets nocifs / autonomie et responsabilité individuelle / consentement / ...
- ✓ Venant de l'éthique environnementale : Création par les acteurs de risques pour autrui / Vulnérabilité

Rapport entre l'éthique et l'identité

- ✓ Quand on parle d'éthique de la société de l'information, on parle plus de l'usage et donc de l'utilisateur que du citoyen (Soenke Zehle, DE)
- ✓ Il faut protéger à la fois l'identité qui rassemble (idem) et celle qui différencie (ipse) (Paul de Hert, NL)

On peut aussi distinguer dans la construction de la différenciation (identité ipse) :

- ✓ La vie privée : possibilité de se construire en dehors du regard d'autrui puis ENSUITE d'apporter contribution différenciée à la société. (Yves Poulet, BE)
- ✓ L'identité sociale dépend de la visibilité. Il faut donc

- ✓ Mieux évaluer la crédibilité et la fiabilité des informations transmises par une personne, un élément de la construction de l'identité ipse (Serge Proulx, CA)
- ✓ Se poser la question de la médiation (y compris collective) (F. Massit Folléa, FR)

Ethique et droits de l'homme dans la société de l'information.....	1
Rapport d'étonnement	1
Bilan des précédentes réunions régionales.....	4
Réunion régionale latino-américaine et Caraïbes.....	4
Réunion régional africaine	4
Projet de code d'éthique de l'Unesco.....	5
Session d'introduction : éthique, droits de l'homme et valeurs	5
Yves Pouillet (BE).....	5
Philippe Brey (NL).....	7
Mme Penny Duquenoy (UK)	7
Stefano Rodota (IT).....	7
Catherine Trautmann.....	8
Discussion au déjeuner.....	8
Table ronde 1 : vers l'égalité d'accès.....	8
Table ronde 2 : liberté d'expression.....	9
Table ronde 3 : identités et réseaux.....	10
Françoise Massit Folléa.....	10
M. Paul de Hert (NL)	10
Serge Proulx (CA).....	11
M. Soenke Zehle (DE).....	11
Table ronde n°4 : sécurité et gouvernance	11

Bilan des précédentes réunions régionales

Réunion régionale latino-américaine et Caraïbes

(St Domingue les 6-9 décembre 2006) – présenté par S. Exec. Mme Lauras Faxas

- ✓ Les frontières ne sont pas précises (légal-illégal, bien-mal...)
- ✓ Décalage entre l'émergence des NT et l'évolution du cadre normatif (le problème du « temps de retard »)

Réunion de St Domingue

- ✓ Forte participation de la société civile, des universitaires de St Domingue... pas seulement des sociétés
- ✓ Elaboration d'un code d'éthique
- ✓ Développer les coopérations Sud-Sud
- ✓ Plusieurs thèmes : Droits fondamentaux, fracture numérique et diversité culturelle
- ✓ Il n'y a pas de cadre de légaux (en particulier la vie privée)
 - ✓ réflexions sur le « droit à l'intimité dans le cyber espace »
- ✓ Première conférence s'est très (trop ?) concentrée sur les problèmes juridiques et de répression. Le fond n'a pas été suffisamment abordé
- ✓ Il faut sortir d'une vision tout expert et impliquer « la rue ». Derrière tout cela, l'élément clé est l'éducation

Réunion régional africaine

(Prétoria en février 2007 – présenté par M. Felix Weil)

- ✓ Pb de participation de l'Afrique dans les conférences international :
 - ✓ Les spécialistes africains ne sont pas connus
 - ✓ Problèmes de financement
 - ✓ La première conférence africaine a permis d'inviter les Africains qui travaillent sur ces thèmes
 - ✓ Support de l'Afrique du Sud (très sollicitée par des sociétés qui veulent venir vendre en Afrique, mais il faut aller plus loin, d'où le support SA pour réunir les experts africains)
- ✓ Le titre de la conférence était « La joie de partager l'information » - résultats sur www.irie.net
 - ✓ Débat éthique
 - ✓ Présenter une perception de l'Afrique sur une base de sa richesse culturelle et de ses valeurs
- ✓ Déclaration de Tshwane (nom africain de Prétoriat) : contribution africaine au code d'éthique
 - ✓ Inquiétude face à une ouverture sans conditions : perdre ses ressources autochtones qui se trouvent dans les personnes (et en particulier la transmission orale sur les plantes qui sont récupérées par les laboratoires pharmaceutiques)
 - ✓ La déclaration regroupe ceux qui vont la mettre en place, en particulier AENI (groupe africain sur l'éthique mis en place à Prétoriat qui démarre bien)
 - ✓ **Conseils consultatifs pour les gouvernements**
- ✓ 2009 : 2^{ème} conférence africaine

Plusieurs domaines identifiés

- ✓ Il faut Que l'Afrique contribue au code d'éthique
- ✓ Infrastructure morale
- ✓ Intégrer les experts africains aux débats internationaux

Extraits de la déclaration de Tshwane sur l'éthique de l'information en Afrique :

- ✓ « Pour exercer leurs droits humains, les personnes ont besoin et doivent avoir accès à l'information et également avoir la possibilité d'en bénéficier ».
- ✓ « Le savoir indigène et la diversité culturelle sont un apport important que l'Afrique peut faire à la société de l'information mondiale ».

Projet de code d'éthique de l'Unesco

(Présenté par M. Boyan radoykov, Unesco)

2210000 pages sur Google à la question « code d'éthique » (y compris le code d'éthique des robots préparé par la Corée du Sud)

- ✓ Au début de l'automobile il n'y avait pas de code de la route (27 mai 1921 en France, suivi du permis de conduire en 1922 : transformation d'un code de bon usage en un code administratif) : Il a fallu 20 ou 25 ans et nous avons 17 ans d'internet.
- ✓ Il ne s'agit pas de réguler le cyberspace mais plutôt d'aider à la prise de conscience
- ✓ 5 fonctions pour l'Unesco
 - ✓ Labo d'idée et prospective
 - ✓ Organisme normatif
 - ✓ Echange d'information
 - ✓ ...
- ✓ Position sur la pertinence d'un code d'éthique sur sa portée et sur son contenu
- ✓ Tant les participants des réunions régionales que les partenaires publics ont appuyés très fortement le code d'éthique initié par l'Unesco
- ✓ Ligne d'action C-10 de Genève est pris en charge par l'Unesco
- ✓ Réunion janvier 2008 Hanoi pour l'Asie Pacifique et plus tard une réunion pour les pays arabes

Session d'introduction : éthique, droits de l'homme et valeurs

Peut-on trouver des valeurs éthique globales de l'information ? Comment essayer de s'en rapprocher en prenant aussi en compte le relativisme culturel.

Ce qui peut devenir commun est-il l'ensemble des valeurs ou la « fin choisie ».

Yves Pouillet (BE)

Unesco c'est d'abord une approche éthique et le Conseil de l'Europe c'est d'abord les droits de l'homme

- ✓ Les droits de l'homme ont un fondement éthique et l'éthique n'a de valeur que si elle est mises en œuvre au travers des droits de l'homme
- ✓ Est-ce que des valeurs éthiques communes existent
- ✓ Comment passer de l'éthique et les droits de l'homme à un design démocratique de la société
- ✓ Unesco : deux conventions – culture et éthique ainsi que bioéthique
- ✓ Conseils de l'Europe : les droits de l'homme

Tendance essentielles dans le développement de la Société de l'Information

- ✓ Caractère imprévisible de l'évolution des conséquences d'une technologie (rfid comme remplacement des codes barres, cookies au départ comme conservation d'info) : deux questions
 - ✓ Principe de précaution
 - ✓ Confiscation de ces opportunités
- ✓ Trois tendances majeure
 - ✓ Loi de Moore : « from Tera to nano » 15 ans : multiplication par mille , enregistrer la vie de quelqu'un n'est plus problématique
 - ✓ Révolution de l'internet : convergence (informatique, téléphone, médias) et l'interopérabilité (par exemple avec le Web sémantique)

- ✓ ou encore l'intelligence ambiante : répartie dans l'ensemble de l'environnement plutôt que dans un ordinateur centralisé et visible
 - ✓ ubiquité, nous allons pouvoir enregistrer des faits totalement anodins : trop plein de mémoire
 - ✓ intégrée à l'ensemble de notre vie : transformation de l'homme en objet ?
 - ✓ progrès foudroyant (contrairement à la voiture...) – comprendre ce qui distingue la voiture de l'informatique doit permettre de comprendre si les approches (par exemple les codes...) doivent être différents.
 - ✓ privatisation du cyberspace. Les sociétés ont le droit d'exclure ou d'autoriser
- Quelle valeur éthique avons-nous à mettre en évidence (il n'y a pas de norme éthique consensuelle au niveau global)
- ✓ repartir sur les principes de bio éthique (Beauchamp & Childress puis déclaration Unesco)
 - ✓ La méthode d'élaboration de cette éthique paraît séduisante (case by case)
 - ✓ Questions similaires ? : identité de l'homme / et homme placé face à des technologies.
 - ✓ 3 valeurs éthiques présentes en bio éthique (y ajouter celles de l'environnement ? par exemple création par des acteurs de risque pour autrui, vulnérabilité...)
 - ✓ Dignité et autonomie : limite absolue dans le développement des techniques – la personne est une fin en soi et non d'un moyen. La technique est au service de l'homme (article 2 de la déclaration française de ?)
 - ✓ question de l'autonomie (valeur individuelles versus collectives) – possibilité de se construire en dehors du regard d'autrui puis de pouvoir ENSUITE d'apporter de façon originale une contribution à la société. Nous avons besoin d'une société où les hommes et les peuples se différencient.
 - ✓ Solevey ? : les technologies nouvelles hésitent entre big brother et le comportement des juges dans Kafka
 - ✓ Problème de l'opacité et du **réductionnisme** (l'homme est analysé de façon réductrice à partir des informations : cf comportement des enfants très jeunes)
 - ✓ Tribunal de Carlthrough : (statistiques de recensement) : pousse à **l'autocensure**
 - ✓ Solidarité et justice sociale :
 - ✓ Possibilité de jouer tous les rôles via des pseudo et d'y diffamer autrui
 - ✓ SMSI : inclusion – appropriation abusive et IPR, accès problématique, possibilité de créer des discriminations en particulier dans l'accès à des services essentiels (exemple assurer les femmes battues)
 - ✓ Bénéfice et non maleficence : **double esprit** pour le design des ICT
 - ✓ Passer de l'éthique aux droits de l'homme
 - ✓ Droit à la vie privée
 - ✓ Droit de ne pas participer à la société de l'information (article 29 des RFID : droit de désactiver)
 - ✓ Droit de faire des choix essentiels : accès à l'information pour faire ces choix -> devoir de l'état
 - ✓ Contrôle sur les flux : protection des données
 - ✓ Transparence
 - ✓ Proportionnalité : prise en compte d'autres valeurs de solidarité (autonomie...)
 - ✓ Y a-t-il un certain nombre de droits nouveaux
 - ✓ Droit d'accès aux données de son propre territoire
 - ✓ Liberté d'expression valeur suprême (ou bien est-ce l'autonomie) sinon discours politically correct
 - ✓ Solidarité et justice sociale :
 - ✓ Droit d'accès de chaque communauté à l'infrastructure mais aussi à l'éducation
 - ✓ Bénéfice et non maleficence
 - ✓ Technologies développées en conformité avec les droits de l'homme
 - ✓ Ne pas créer de risques indus

- ✓ Conclusion
 - ✓ Affirmer des principes éthique est une première étape essentielle - c'est un devoir (principisme) – sinon il y aura des conflits entre valeurs d'éthiques (pb des valeurs non convergentes résiduelles)
 - ✓ Ces valeurs éthiques doivent trouver leur aboutissement dans le droit
 - ✓ Rappeler aux organes de standardisation et à ceux qui mettent en œuvre les technos leur devoir au niveau du risque qu'il crée (pb de l'usage différent sur les technos – différence architecture et technologies)
 - ✓ Importance d'un lieu pour mesurer l'ensemble des impacts

Philippe Brey (NL)

Philosopher – Global Information Ethics and the challenge of Cultural relativism

- ✓ Global ethics value are not impossible mais on doit d'abord définir les différences entre les cultures : les valeurs sont-elles et doivent-elles être les mêmes pour toutes les nations
- ✓ Conceptions différentes du bien à l'ouest et à l'est - David Wrong 2 approches de la morale :
 - ✓ Afrique et Asie du sud-est : le bien de la communauté
 - ✓ Propriété collective pas toujours propriété individuelle (ex IPR)
 - ✓ Pareil pour la protection de la vie privée qui n'est pas complètement reconnue
 - ✓ occident : droit, liberté individuelles
 - ✓ bien accordé pour le bien de l'individu peut aller à l'encontre du bien collectif (par exemple la propriété)
 - ✓ Mais nous agissons dans des réseaux et une société
- ✓ Quelle leçon peut-on tirer de ces différences pour notre recherche de valeurs éthiques communes ?
 - ✓ Il faut rejeter le relativisme et l'absolutisme : peut-on trouver une position intermédiaire ?
 - ✓ Les valeurs individuelles peuvent être utilisées pour atteindre les objectifs communs (**convergence des intérêts**)
- ✓ Même si une éthique mondiale de l'information n'est pas atteignable, on peut le faire avec une éthique interculturelle

Mme Penny Duquenoy (UK)

- ✓ A-t-on besoin d'une nouvelle éthique ?
- ✓ Valeur (WWW pour partager des infos et permettre un accès égal) **architecture = faciliter certaines valeurs**
- ✓ Dans le commerce en ligne, les entreprises ont plus de pouvoir que moi et leurs valeurs ne sont pas forcément les mêmes
- ✓ La compréhension de l'éthique dans l'internet doit être considéré comme un travail en cours : éthique de recherche
 - ✓ Les individus doivent être autonomes et pouvoir faire leurs choix (respect de l'autre)
 - ✓ Bienveillance
 - ✓ Justice (égalité de pouvoir, d'accès – équilibre)

Stefano Rodota (IT)

Une bataille entre l'éthique et la loi (conflit d'intérêt)

- ✓ En partant des outils comme les codes d'éthique et les codes de conduite. Le code est important pour le juridique mais met l'accent sur l'éthique et donc sur des valeurs et des responsabilisations : objectif prendre en compte les limites du droit (autorégulation)
- ✓ Les « soft laws » peuvent devenir des lois contraignantes : **passage de l'éthique à la loi qui ne doit pas forcément être systématique.**
- ✓ Comment éviter que ces codes ne soient que des intérêts corporatistes ?

Catherine Trautmann

- ✓ La société civile a fait émerger l'internet
- ✓ Paradoxe : accès universel – chaque individu devient propriétaire d'une part de l'internet
- ✓ Quelques éléments importants :
 - ✓ A amplifier dans le code d'éthique : interdépendance des acteurs
 - ✓ Tout tient à la connexion : en être ou ne pas en être (accepter ce qu'implique de se connecter... ou de ne pas être connecté). Il faut développer la question de la responsabilité
 - ✓ droits fondamentaux puis droits sociaux (dans le monde du travail) puis droits culturels (déclaration de l'Unesco sur la diversité culturelle)
 - ✓ Ce n'est pas seulement une société que nous devons définir mais un écosystème (y compris la faune et la flore ou même les TIC). Il faut beaucoup plus contextualiser le code d'éthique
- ✓ Nos textes sont attaqués par des accords internationaux (par exemple sur la surveillance des passagers). « Ils remettent en question ce qui a été écrit débattu et discuté de façon transparente [...] Il y a un problème de transcendance d'un pouvoir »
- ✓ Lorsque les sociétés écrivent des codes d'éthiques, cela ne change pas le comportement moral :
 - ✓ Question de la démarche volontaire
 - ✓ Code figé ou code en processus
- ✓ Sens de ce code éthique nous ne pouvons pas imposer nos valeurs mais nous devons les partager
 - ✓ Développer l'intention désintéressée
 - ✓ Universalité de la fin choisie (ce ne sont pas seulement les valeurs qui sont globale mais cela peut-il être la fin ?)
- ✓ Créer un processus de convergence : l'écriture du code d'éthique et aussi important que le code d'éthique lui-même : « la culture est altérité » (un philosophe Suisse)
- ✓ **La liberté est fondatrice d'une éthique et non pas l'inverse**

Cela passe par la confrontation (d'où l'importance de prendre en compte le conflit d'intérêt), d'espaces publics

Discussion au déjeuner

- ✓ Cpdr : Centre de Philosophie du Droit <http://www.cpdr.ucl.ac.be/> (Université Catholique de Louvain, BE) : élaboration d'une théorie de la gouvernance démocratique adaptée aux évolutions de nos sociétés contemporaines
- ✓ procéduralisme contextuel déstabilise les a priori culturels (le procéduralisme considère que de mettre en place la discussion suffit mais implique que l'on soit rationnel)
- ✓ Voir le livre « norme et contextes »
- ✓ Projet Européen MUSE sur le design d'objets éthique : l'éthique n'est pas un ajout mais est au même niveau que le design

Table ronde 1 : vers l'égalité d'accès

Synthèse de Jean-Gabriel Ganascia, rapporteur de la table ronde :

- ✓ Société de l'information
 - ✓ Trois dimensions à la question de l'accès :
 1. Accès à l'information : infrastructure physique, les protocoles et les logiciels ainsi que les contenus
 2. Les conditions économiques : fracture géographique, générationnelle et économique
 3. Aspect culture : graphie des différentes langues
 - ✓ Ces questions sont symétriques : pas simplement recevoir de l'information mais aussi l'émettre

- ✓ Les informations publiques doivent être accessibles à tout le monde. Jusqu'où faut-il aller (décisions de justices non anonymes par exemple)
- ✓ La question des traces nécessite une certaine confidentialité.
- ✓ Société de la communication
 - ✓ Il y a aussi des conditions de l'échange : l'élaboration de la personne (disponibilité d'esprit pour se construire).
 - ✓ Il faut une confiance dans l'information. (Luciano Floridi a travaillé sur l'information ethic : entropie d'information par la falsification ou l'ajout d'information)
 - ✓ Le risque des filtres pour les agents intelligents : faut-il plutôt une éducation. Il y a un risque de société autistique ou chacun reçoit l'information qui lui satisfait.
- ✓ Société de la connaissance
 - ✓ Le meilleur filtre est l'éducation
 - ✓ Conditions cognitives : des techniques pour filtrer l'excès d'information et de stratégie pour gérer la complexité d'information (réseau de réputation...). Le meilleur moteur de recherche c'est encore une fois l'éducation
 - ✓ La gratuité de l'accès : qu'est-ce qui doit être gratuit (exemple le timbrage pour éviter le spam) ou une taxe sur les activités commerciales pour financer des biens collectifs
- ✓ La problématique de l'accès : la réception n'est pas dissociée de la production d'information.
- ✓ Aujourd'hui pour être, il faut être en ligne

Mme Divina Frau-Meigs (Fr)

- ✓ Coalition pour l'éducation au SMSI
- ✓ Voies parallèles : public / privé / société civile

Mme Claudia Lux, présidente IFLA (DE)

- ✓ Manifeste de bibliothécaires
- ✓ L'année prochaine : code d'éthique

Mr Jon Thorhallson, président de la CECUA (IS)

- ✓ Charte des utilisateurs en 9 points – aujourd'hui n'a les mêmes problèmes de confiance des utilisateurs dans le net
- ✓ Trois choses importantes (le reste n'a aujourd'hui pas d'importance...)
 - ✓ Envoyer recevoir des courriels
 - ✓ Trouver de l'information
 - ✓ Acheter sur le net

Constance ISOC (US)

Table ronde 2 : liberté d'expression

Synthèse par Dirk Voorhoof, rapporteur de la table ronde :

- ✓ Ce qui est éthique dans le monde physique est-il éthique ou non dans le monde en ligne ? L'internet crée-t-il des questions particulières ?
- ✓ Qui est responsable des contenus illicites ?
- ✓ Comment rendre la réglementation applicable sur le terrain ? Sanctionner ne suffit pas, il faut aussi des règles directrice quant à l'attitude sur le net (se centrer sur l'individu) : il faut un changement de paradigme pour passer d'une société économique à la question des valeurs (promouvoir, stimuler...)
- ✓ Il existe un fossé entre les codes de bonne conduite et les faits. Il y a besoin de développer une dynamique et un instrument ouvert et souple comme un code d'éthique
- ✓ Il y a une plasticité des droits de l'homme
 - ✓ Il y a un consensus sur la condamnation des abus sur les enfants mais tout le monde n'est pas d'accord sur le comment
- ✓ Liberté d'expression (article 10 de la convention des droits de l'homme) : la seule qui invoque dans son paragraphe 2 la responsabilité...

Mme Hanne Sophie Greve (NO)

Ancien juge à la cour européenne des droits de l'homme

M. Vittorio Bertola (IT)

Représentant des usagers au conseil de l'Icann

M. Thomas Schneider (SU)

Service des affaires internationales, Office fédéral de la communication et président du groupe droits de l'homme et société de l'information du conseil de l'Europe.

M. Tomislav Medak (KR)

Institut multimédia de Zagreb

David Butt (CA)

- ✓ ECPAT International (Lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants)
- ✓ Dans l'industrie de l'aviation on anticipe les erreurs humaines, on doit apprendre d'eux.
- ✓ Ethique : protéger l'homme dans le cadre des droits de l'homme
 - ✓ Trois étages : Valeurs globales, les lois, les codes d'éthiques ou de conduite (autorégulation)
 - ✓ Certaines lois ne sont pas basées sur l'éthique mais les droits de l'homme sont basés sur des valeurs.

Table ronde 3 : identités et réseaux

Synthèse par Mary Rundle, rapporteur de la table ronde :

- ✓ Il y a l'identité ipse (être soi-même) et l'identité idem
- ✓ Dans la société de l'information, si une personne n'est pas visible, elle n'existe pas
- ✓ Les utilisateurs apportent une valeur ajoutée aux autres
- ✓ Il faut se réapproprier les moyens de la subjectivité
- ✓ Le rythme des changements technologiques ne rend pas facile pour les juristes à suivre
- ✓ Faut-il un nouveau droit pour protéger l'identité IPSE (article 6 de la déclaration des droits de l'homme : nous avons le droit de reconnaissance en temps que personne). C'est la personne plutôt que ses données qui sont reconnues

Françoise Massit Folléa

- ✓ Marquer la différence entre s'identifier et être identifié
- ✓ On ne peut pas séparer les questions d'identité de celles d'intentionnalité
- ✓ Il faut faire voler en éclat le mythe de la fin des intermédiaires
- ✓ Toute notion d'autorégulation est inscrite dans la médiation (collective)

M. Paul de Hert (NL)

Professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'institut de droit, technologie et société de Tilburg

Comment l'éthique peut-elle aider à créer du droit ?

Le droit de protéger l'identité de la personne est un nouveau droit de l'homme

Il faut distinguer :

- ✓ Identité idem : ce qui me rend semblable (idem : semblable)
- ✓ Identité ipse : ce qui me distingue (ipse : soi-même)

(cette distinction a été introduite dans l'approche écosystémique (c'est ce que l'on nomme une unité paradoxale)

Les deux identités (idem et ipse) doivent être protégées et incluses dans la loi

"[...] L'identité constitue une sorte de bouclage indissoluble entre similitude/inclusion et différence/exclusion". (Edgar Morin, "La Méthode 2. La vie de la vie", p. 271, Seuil, Paris 1980).

Remarque de la salle : la vie privée permet aussi de construire son propre développement et fait parti de la personnalité

Serge Proulx (CA)

L'usage des outils du Web participatif, peuvent-ils basculer du monde du divertissement mondialisé vers l'univers de la citoyenneté ?

- ✓ La question de la crédibilité des contenus générés par les utilisateurs est centrale
- ✓ L'existence sociale est subordonnée à la visibilité médiatique
- ✓ Dans le Web participatif a-t-on des audiences ou des publics ? (il y a des moments pour chacun)

Comment les gouvernements peuvent prendre en compte le développement du Web participatif : Il faudrait une politique publique pour contraindre les instances médiatiques pour qu'elles mettent un maximum de leur contenu en ligne si possible gratuitement

- ✓ Nous devons nous pencher sur les mécanismes qui permettent d'assurer une crédibilité et une fiabilité des nouvelles informations numériques

Donc l'évaluation de la visibilité mais aussi de la crédibilité des information est un élément de l'existence sociale et donc de l'identité

M. Soenke Zehle (DE)

Utilisateur n'est pas la même chose que citoyen. Quand on parle d'éthique on devrait parler d'usage et donc **d'utilisateurs plutôt que de citoyen** (ou de consommateur)

Table ronde n°4 : sécurité et gouvernance

Synthèse de Lorna Woods, rapporteur de la table ronde :

- ✓ Il y a une tension entre la nécessité de sécurité et le droit de l'individu ; entre l'intérêt du groupe et celui de l'individu.
- ✓ La surveillance n'est pas seulement celle des gouvernements mais aussi celle des multinationales. L'individu devient un bien dont il faut collecter les données.
- ✓ Les intervenants ont utilisé les mêmes mots mais pour des idées et des conclusions différents : tout le monde est d'accord pour protéger les données, la vie privée... mais il n'y a pas de consensus sur comment y arriver et sur les valeurs à mettre en avant.
- ✓ Tout le monde est d'accord que les acteurs non étatiques sont nécessaires mais leur rôle n'est pas bien défini. Il faut en tout cas que le maximum de parties prenantes soit présentes dans les débats

Isabelle Falque Pierrotin (FR)

- ✓ Jusqu'où acceptons-nous de restreindre nos libertés individuelles pour assurer la sécurité individuelle, la sécurité collective et la sécurité des biens et des services
- ✓ C'est la question de la vie privée : « quel pacte social »
- ✓ Le terme gouvernance dépasse la gouvernance technique : l'élaboration et l'application par les états, les secteurs, de la société de civile, chacun suivant ses domaines des normes, règles, moyens d'action et décisions

M. Joaquin Bayo Delgado (UE)

M. Peter Fleischer (Google)

- ✓ Une entreprise récente (9 ans)
- ✓ Il faut mettre en place une réflexion sur des standards internationaux sur la vie privée
- ✓ Comment concilier cela avec les intérêts économiques ? **La confiance des personnes sur internet est essentiel pour la confiance** (voir les débats sur la partie nanos de prospectic) : problématique de convergence d'intérêt

Marie Georges (CNIL, FR)

M. Kaspersen (NL)

M. Andreas Krisch (AU)